



FOIRE AUX QUESTIONS :

«*Mon mari, pourtant catholique pratiquant, a pris rendez-vous pour moi dans un centre d'avortement, alors que je suis enceinte de notre 6^{ème} enfant. Je suis accablée par sa décision qui tue d'abord notre couple... et il ne veut pas en parler. Que faire ?* » Bénédicte, 38 ans

Que faire, puisqu'il ne veut pas en parler ? Chère Bénédicte, je réponds en supposant que votre mari vous aime. Le ton de ma réponse pourrait être différent pour un mari qui n'aime plus sa femme...

Il serait possible que vous fassiez une lettre à votre mari où vous exprimeriez clairement votre pensée et votre souffrance. Vous pourriez lui dire en substance ceci :

« J'ai conscience que l'arrivée d'un 6^{ème} enfant te pose problème... Je comprends parfaitement qu'il peut te paraître impossible d'assumer une responsabilité supplémentaire, d'autant que nous avons fait devoir de fécondité devant Dieu avec nos 5 enfants. Moi-même, je réalise aussi ce qu'il m'est demandé pour assumer une 6^{ème} grossesse.

Mais cela dit, il faut que tu saches bien qu'un enfant qu'on prend à une femme est une déchirure viscérale inouïe... Je comprends que l'homme, qui ne sera jamais enceint, ne réalisera jamais l'intensité, la profondeur du lien physique qui s'établit entre la maman et l'enfant attendu. N'oublie pas que toute sa vie, la femme repense à l'enfant qu'elle a perdu : elle se dit « il aurait deux ans, 10 ans, 20 ans... » et certaines dates sont des rappels constants de culpabilité.

Je sais aussi que pour un couple, la présence entre eux d'un petit sacrifié n'est pas pour les rapprocher, mais pour nourrir ensuite des reproches constants. Combien de femmes (renseigne-toi) ne connaissent plus ensuite le plaisir charnel, parce qu'inconsciemment elles s'auto-punissent ou punissent leur conjoint. Si bien que cette démarche que tu as faite, peut-être par amour pour moi, pourrait me faire perdre l'admiration que j'ai toujours eue pour toi : je pourrais croire que tu ne m'aimes pas assez pour admettre cet enfant, de peur qu'il crée un lien supplémentaire avec moi.

Cet enfant, l'enfant de quelqu'un que j'aime, je ne peux que l'aimer. Qui sait si ce n'est pas justement cet enfant-là qui nous obligera à rester jeunes plus longtemps et enchantera demain notre vieillesse quand les autres auront pris leur envol ? Je pense qu'il n'a pas demandé à vivre, c'est nous qui lui avons donné la vie, nous n'avons pas le droit aujourd'hui de le tuer. Dieu a un projet sur lui, peut-on faire avorter ce projet divin ?

Comprends que tu ne peux pas me forcer à avorter. Je te demande de ne pas casser notre amour et notre confiance, je te demande de ne pas mettre la mort entre nous, de ne pas mettre la mort en moi. Si tu me laisses accueillir cet enfant, si tu l'accueilles toi-même, je te promets de faire tout mon possible pour le prendre en charge au maximum et pour éviter qu'il soit pour toi un poids trop lourd à porter. Ton accueil sera pour moi une raison de plus de t'aimer toujours davantage. Je prie pour toi, je prie pour notre couple, je prie pour tous nos enfants ! »

Père Denis Sonet
Conseiller conjugal – Diocèse de Troyes